

CONSEIL D'ADMINISTRATION

19 septembre 2018

Sont présents : Yvette DULAC, Marie-Claude DESJARDINS, Judith EVANS, Emma DEMENITROUX, Francine BARTHES, Jacques ALARCON, Didier HAZARD, Christian NADALET, Jean-Claude LAPRADE.

Absents excusés : Patrice BEGUE, Jean-Pierre LAUGA, Christian PARIOT.

1. Adoption du procès-verbal du CA du 26 juin 2018

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

2. Grand concert ACJ/EVC du 20 octobre :

a) logistique du concert : Aucune information à ce jour sur l'aménagement de la salle. Jean-Pierre qui est en charge de ces aspects suit le dossier de près. Il a eu une rencontre avec le responsable de la Mairie qui gère les aspects sécurité et installations.

b) démarchage :

Les démarches en dons et pubs ont apporté 7 500 €. C'est donc 2 400 € de moins qu'il y a deux ans.

Il faut toutefois tenir compte qu'il y avait un don de 2 000 €. Ce don s'est renouvelé mais il a été affecté au concert de Luminance (condition pour avoir un orchestre).

Il est à signaler un nombre de refus de renouvellement assez significatif.

d) Demande de subventions :

Pas de nouvelle information dans ce domaine. La conseillère départementale défend bien notre dossier car elle est intervenue pour que l'enveloppe de 200 € qui nous était attribuée soit réévaluée.

A l'avenir, la piste de l'ARPA pourrait être efficace pour obtenir une subvention de fonctionnement.

e) pré-vente : Nous n'avons vendu que très peu de billets en pré-vente à ce jour (moins de 20 places).

g) l'organisation le jour du concert :

- Il faudra récupérer les billets restants et le montant des ventes à l'Office de tourisme (Jean-Claude s'en charge).
- Des choristes (surtout Pleins Sons) seront mis à contribution pour l'accueil, la vente des billets, le placement des invités (panonceau « réservé » à prévoir) et des billets roses (tarif réduit) ainsi que la vente des programmes (3 €).
- Le piano arrivera à 14 h (Jean-Claude sera là). Prévoir les clefs.
- Francine se charge des fleurs et des bouteilles pour les solistes, pianiste et chef.
- Le Président explique que les V.I.P. invités seront d'un nombre limité mais qu'ils sont incontournables (Maire, Adjoint à la culture et Adjoint en charge des associations, la Directrice de la Culture, la Conseillère départementale et son Président, le Député, la Présidente de la Région, le Président de la Communauté, M. Maubé et le curé de la Paroisse.

3. Pleins Sons :

Le point sur les effectifs indique une légère baisse du fait de départs. Nous sommes une trentaine environ.

Il faut espérer de nouveaux choristes en début d'année.

L'absence du chef de chœur ne permet pas d'aborder le programme envisagé pour l'année et, ce qui est plus regrettable, la partie du programme qui sera en commun avec Luminance.

4. Luminance :

L'effectif baisse un peu. Il y a toujours une faiblesse chez les hommes.

Le chef regrette cette faiblesse car cela crée un certain déséquilibre dans le chœur.

Il faut prévoir de travailler au recrutement.

5. Le Forum des associations :

Il ouvre ses portes à 9 h samedi 22 prochain. Judith et Francine organiseront le stand à 9 h.

Plus tard arriveront Jacques, Yvette et Emma ainsi que Jean-Pierre et Chantal.

Le relais au moment du repas sera assuré par Judith et les Lauga. L'après-midi, Yvette, Emma et Francine aidée de Marie-Claude tiendront le stand.

Le Président rappelle la nécessité d'aller au contact des personnes qui passent devant le stand.

Vu le peu de place que nous aurons (juste une table d'un mètre et une paroi grillagée), nous ne pourrons pas mettre les affiches des concerts précédents.

Nous poserons sur la table et sur deux pupitres les dernières partitions des deux chœurs.

Francine apportera sa chaîne audio pour passer les œuvres actuellement en cours, des flyers ainsi que des dépliants « trois volets » qui seront à portée des visiteurs.

6. Questions diverses :

a) Repas de l'E.V.C. :

Il aura lieu le vendredi 30 novembre à la salle Sainte-Anne à 20 h (voir la disponibilité salle). C'est Francine qui organisera ce repas. Deux ou trois choristes volontaires auront à charge de composer un plat (soit apéro ou entrée, ou plat principal, ou fromage, ou dessert).

D'autres seront chargés du vin et du pain.

Les achats seront remboursés par l'EVC et le repas sera sur des bases de 10 à 12 € qui seront reversés à l'EVC.

Cette initiative permettra d'augmenter les rentrées d'argent pour faire face aux dépenses du concert du 20 Octobre.

b) Atelier vocal :

Francine prend le relais de Marith pour organiser les ateliers vocaux.

Elle contactera Marith pour avoir le nom des choristes de l'an passé et se mettra en relation avec Christian Nadalet pour les dates de début de ces ateliers.

Quand tout sera en route, elle fixera avec Christian la date de l'atelier gratuit auquel chaque choriste a droit, depuis la décision du C.A. de l'an dernier, d'offrir une séance à tous ceux qui le désirent.

c) Réunion avec les nouveaux choristes :

Elle aura lieu le jour de l'A.G.O., le 13 Novembre à 18 h, probablement dans une salle de la Maison des associations.

d) Présence de Fred au C.A. :

Après examen de cette demande, le CA décide que Fred pourra être invité aux séances qui concerteront Pleins Sons. Il n'est pas souhaité qu'il participe aux autres thèmes.



Association régie par la loi de juillet 1901 - SIRET N° 40994604300026
Maison des Associations - 51 rue du Pradet, 31800 Saint-Gaudens

Il aura une voix consultative.

Le thème traitant de Pleins Sons sera mis en première partie de C.A. afin de favoriser l'horaire pour Fred Porchy.

e) Planning des futurs C.A. :

Outre les dates retenues jusqu'à la fin de l'année, le C.A. se réunira en 2019 les :
29/01, 19/03, 7/05, 18/06, 17/09 et 12/11.

La séance est levée à 22 h 30.